

Un clocher tout neuf pour l'église classée de Marnay-sur-Seine

PUBLIÉ LE 24/07/2014

Par Sandra Roger

Marnay-sur-Seine - L'église Notre-Dame-de-l'Assomption, datant du XIIe siècle, a connu hier matin un chantier spectaculaire...



- 
- 

C'est à un spectacle peu ordinaire qu'ont assisté quelques habitants de Marnay-sur-Seine, hier matin. L'entreprise Les Charpentiers de Troyes procédait, en effet, à la mise en place du clocher et du lanternon neufs, en chêne, de l'église classée monument historique **Notre-Dame-de-l'Assomption**. Le chantier, spectaculaire, s'est déroulé sans accroc et sous un soleil radieux dans le cadre de la première tranche de travaux que doit connaître l'édifice du XIIe siècle. Un programme de travaux lancé sous l'ancienne municipalité de Guy Simonnot et qui se concrétisait hier sous les yeux du nouveau maire du village, Nicole Domec.

C'est donc, hier matin, environ 1,5 tonne de chêne qui a été soulevée à 35 m de haut par une grue avant d'être déposée à 26 m. C'est d'abord, vers 9 h, le clocher qui a été soulevé et mis en place, l'entreprise veillant à replacer la cloche dans sa position centrale avant de positionner définitivement le clocher. Puis le lanternon a été soulevé et fixé au sommet, avant qu'à son tour, la croix soit soulevée du sol et termine son voyage en haut du clocher. Le tout, croix comprise, faisant une hauteur totale de 9 m. « *C'est le 15e clocher que nous refaisons. On en a eu beaucoup après la tempête de 1999. Maintenant, on en fait environ deux par an. Les derniers, c'était à Courceroy et à Ervy-le-Châtel* », indiquait hier **Erwin Schriever**, cogérant de la société avec **Frédéric Gateau**.

Quelque 200 heures de travail pour le clocher et le lanternon

À noter que le clocher et le lanternon ont été réalisés par **Julien Ricca**, originaire de Mesgrigny, au terme de 200 heures de travail. Le bois des anciens clocher et lanternon – datant respectivement de la fin XVIe et du XVIIIe siècle – étant, en effet, trop « *malades* » pour être restaurés et remis en place.

Cette première tranche, d'un montant global de 229 775 € (TTC) financés par l'État, le conseil général, la Région et la commune de Marnay, se poursuivra par la réfection complète de la toiture du clocher en ardoises naturelles et en plomb et puis, enfin, par l'installation d'un paratonnerre. L'année prochaine, est prévue une seconde tranche avec la réfection du toit du reste de l'édifice. Le maire souhaite y ajouter la mise en place de dispositifs pour assainir le chevet de l'église souvent victime de l'humidité. Quant à la restauration de fresques murales encore à mettre au jour dans l'église, il faudra attendre encore un peu...